

## Conditions Générales de Vente

### Clause générale :

Toute inscription à une ou plusieurs formations aux formations d'Evelyne Monsallier à l'Ecole Internationale de Chromobioénergie (ci après dénommée EICBE) implique de la part du client / stagiaire l'acceptation des présentes conditions et le respect du règlement intérieur de l'EICBE, disponible sur simple demande. De ce fait, aucune clause contraire, additionnelle ou modificative ne pourra être opposée à l'EICBE que si l'EICBE l'a expressément acceptée.

### Objet :

Les présentes conditions générales s'appliquent à une ou plusieurs formations dispensées par Evelyne Monsallier, sous forme de sessions destinées aux professionnels de la Chromothérapie et de la Chromobioénergie.

Formations « catalogue » : Le contenu, la forme, les prix ainsi que les planifications de ces formations sont définis dans le catalogue de formation EICBE en vigueur au moment où il est procédé à l'inscription (sauf offres spéciales ponctuelles). Le contrat entre l'EICBE et le client / stagiaire (ou l'entreprise dont il dépend) est constitué par les présentes conditions générales et la fiche d'inscription comprenant les dates de formation, la durée, le coût, et les modalités de règlement.

Formations « sur mesure / hors catalogue » : Le contenu, la forme et les prix des formations " sur mesure / hors catalogue " font l'objet d'une proposition commerciale de l'EICBE sur demande expresse. Le contrat entre l'EICBE et le client / stagiaire (ou l'entreprise dont il dépend) est constitué par la proposition commerciale, les conditions générales de vente et la fiche d'inscription signée par ceux-ci.

### Durée et validité de la proposition :

La validité des propositions de formations issues du catalogue est identifiée par les dates de session de formation prévues pour chaque produit de formation dans ce support. Sauf stipulation contraire dans la proposition commerciale, la durée de validité des propositions de l'EICBE pour les stages hors catalogue est de 30 jours\* à compter de la date figurant sur la proposition.

### Procédures d'inscription et modalités de règlement:

L'inscription du client / stagiaire sera effectuée à l'aide de la fiche d'inscription à l'EICBE. Cette fiche d'inscription constitue un bon de commande et doit être complétée et retournée à l'EICBE, accompagnée des CGV signées. Cet envoi doit intervenir au moins 30 jours\* avant le début du stage (sauf cas exceptionnel). L'EICBE accusera réception de votre inscription. Les participants recevront leur convocation dans les quinze jours\* avant le début du stage.

Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé par décret.

IMPORTANT : Dans le cas où la réservation interviendrait moins de 30 jours\* avant le début de la formation, l'EICBE se réserve le droit de demander le règlement intégral au moment de la réservation.

### Refus de commande

Dans le cas où un client / stagiaire s'inscrirait à une formation à l'EICBE, sans avoir procédé au paiement d'un acompte de 30% ou d'un montant convenu entre les 2 parties, l'EICBE pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le client / stagiaire puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

### Report et annulation par l'Ecole Internationale de Chromobioénergie :

L'EICBE se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation au plus tard 10 jours\* avant la date de début du stage, lorsque le nombre de participants est jugé insuffisant ou en cas de force majeure. Si dans les sept jours précédant le début du stage, un cas de force majeure ou d'annulation tardive d'un client / stagiaire entraîne un nombre insuffisant de participants, l'EICBE se réserve le droit d'annuler la formation. Si l'action de formation est reportée dans un délai d'un an, l'acompte du montant de la participation sera porté au crédit du client / stagiaire sous forme d'avoir imputable sur une formation future. Si aucun report n'a été effectué dans ce délai d'un an, l'acompte restera acquis à l'EICBE à titre d'indemnité forfaitaire.

### Conditions d'annulation et de report par le stagiaire :

Si pour quelque raison que ce soit, le client / stagiaire est obligé d'annuler sa réservation, aucun frais ne lui sera facturé si cette annulation intervient dans un délai supérieur à 30 jours\* avant le début de la formation. A défaut, il lui sera facturé :

- 50% du montant du stage si l'annulation intervient entre 15 et 10 jours\* avant le début du stage (pour les personnes ayant versé des acomptes, ceux-ci seront conservés),
- 100% du montant du stage si l'annulation intervient à moins de 10 jours\* du stage,

Le report n'est possible qu'une seule fois et doit intervenir dans l'année en cours.

Tout stage commencé est facturé à plein tarif, y compris en cas d'abandon du stage par le stagiaire pendant sa durée pour quelque cause que ce soit.

### Tarifs :

Les tarifs en vigueur sont ceux qui figurent sur notre programme de formation en cours au moment de votre inscription à la formation (sauf offres spéciales ponctuelles). Les paiements doivent être effectués en euros (€). Tous les frais bancaires sont à la charge exclusive du client.

Ils comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de tous les autres frais. Les prestations fournies par l'EICBE sont soumises à la TVA selon le taux en vigueur. Pour les formations sur mesure, le prix facturé est celui de la proposition commerciale signée.

### Attestation de stage :

l'EICBE remet à chaque stagiaire, à l'issue de la formation, une attestation de présence.

### Hébergement et restauration :

Le prix de l'hébergement n'est pas compris dans le prix de la formation. Une liste d'établissements est à votre disposition.

La restauration n'est pas comprise dans le prix de la formation. Chaque client / stagiaire approuve son repas chaque jour et partage en toute convivialité le repas de midi avec les autres stagiaires. Une salle est à votre disposition pour le déjeuner.

### Propriété intellectuelle :

Les documents remis pendant le stage ne sont fournis qu'en un seul exemplaire. En cas de perte ou de vol, aucun autre exemplaire ne sera fourni. L'EICBE reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux de la conception de la formation (documents, logiciels, réalisations matérielles, etc.) Le client / stagiaire et/ou l'entreprise dont il dépend ne pourra utiliser les noms « Ecole Internationale de Chromobioénergie » ou « Ecole Internationale de Couleur Thérapie » que pour informer éventuellement les tiers qu'il a suivi un stage de formation au sein de l'EICBE. Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces formations ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit de l'EICBE.

### Responsabilité :

L'obligation souscrite par l'EICBE dans le cadre de ses formations est une obligation de moyens et non une obligation de résultats. L'EICBE et Evelyne Monsallier ne pourront en aucun cas être tenus responsables si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques effectués au sein des formations et dont un stagiaire serait victime. De plus, l'EICBE ou Evelyne Monsallier ne seront pas responsables de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

### Résolution des litiges :

Les présentes conditions sont régies par la loi française.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur application sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Lyon, même en cas de pluralité des défendeurs.

SIGNATURE précédée de la mention "lu et approuvé" :

.....